



ECOLE DE MUSIQUE DE LEMPDES

REGLEMENT ET TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2024 - 2025

"Le Conseil départemental du Puy de Dôme soutient l'enseignement musical dans tous les territoires"

1 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS PREMIER CYCLE (sensibilisation – 1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année – 4^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	6.53 €	9.18 €	11.73 €	13.67 €	15.61 €	18.16 €	20.71 €	23.77 €	30.40 €
Cours individuels ½ heure par semaine	10.10 €	13.67 €	17.03 €	19.99 €	22.64 €	26.21 €	29.68 €	33.97 €	37.64 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	14.99 €	20.20 €	25.40 €	29.68 €	33.86 €	39.07 €	44.17 €	50.39 €	55.90 €
Cours individuels 1 heure par semaine	19.79 €	26.83 €	33.66 €	38.45 €	44.78 €	51.82 €	58.85 €	65.89 €	74.26 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	13.77 €	18.16 €	22.54 €	27.64 €	29.87 €	34.27 €	38.66 €	44.27 €	50.39 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	17.44 €	22.85 €	28.15 €	32.84 €	37.33 €	42.64 €	48.04 €	48.25 €	53.65 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	21.22 €	27.44 €	33.76 €	39.37 €	44.68 €	50.08 €	57.43 €	57.83 €	64.26 €

1 - TARIFS MENSUELS LEMPDAIS SECOND CYCLE (1^{ère} année – 2^{ème} année – 3^{ème} année – 4^{ème} année)

LEMPDAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	9.89 €	14.08 €	18.05 €	21.01 €	23.87 €	27.95 €	32.03 €	36.82 €	42.02 €
Cours individuels ½ heure par semaine	15.50 €	21.01 €	26.42 €	30.80 €	35.09 €	40.49 €	46.00 €	52.63 €	58.24 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	23.15 €	31.21 €	39.37 €	46.00 €	52.53 €	63.85 €	68.65 €	78.34 €	86.90 €
Cours individuels 1 heure par semaine	30.60 €	41.41 €	52.33 €	61.10 €	69.67 €	80.58 €	91.39 €	102.31 €	115.36 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	21.22 €	27.95 €	34.88 €	42.94 €	46.31 €	53.14 €	59.98 €	68.34 €	77.83 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	26.93 €	35.29 €	43.55 €	50.80 €	57.94 €	66.30 €	74.56 €	74.87 €	83.23 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	32.84 €	42.53 €	52.43 €	60.97 €	69.67 €	79.46 €	89.25 €	89.86 €	99.86 €

2 - TARIFS MENSUELS EXTERIEURS

EXTERIEURS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	15.50 €	22.24 €	28.56 €	33.25 €	37.94 €	44.47 €	50.90 €	58.45 €	74.77 €
Cours individuels ½ heure par semaine	24.58 €	33.25 €	41.92 €	48.96 €	55.90 €	64.46 €	73.24 €	83.74 €	92.82 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	36.72 €	49.67 €	62.73 €	73.24 €	83.74 €	96.59 €	109.65 €	125.05 €	138.72 €
Cours individuels 1 heure par semaine	48.65 €	65.99 €	83.33 €	97.51 €	111.28 €	128.62 €	145.86 €	163.30 €	184.11 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	33.66 €	44.47 €	55.49 €	68.34 €	73.75 €	84.86 €	95.68 €	109.04 €	124.24 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	42.84 €	56.20 €	69.46 €	80.99 €	92.41 €	105.77 €	119.03 €	119.54 €	132.91 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	52.33 €	67.83 €	83.54 €	97.31 €	111.18 €	126.79 €	142.49 €	143.72 €	159.43 €

3 - TARIFS MENSUELS SI PARTICIPATION ORCHESTRES D'APPLICATION

Les tarifs mensuels appliqués aux membres de l'orchestre à cordes et de l'orchestre d'harmonie sont ceux des tarifs Lempdais premier cycle.

Idem LEMPAIS	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Cours collectifs 1 heure par semaine	6.53 €	9.18 €	11.73 €	13.67 €	15.61 €	18.16 €	20.71 €	23.77 €	30.40 €
Cours individuels ½ heure par semaine	10.10 €	13.67 €	17.03 €	19.99 €	22.64 €	26.21 €	29.68 €	33.97 €	37.64 €
Cours individuels ¾ d'heure par semaine	14.99 €	20.20 €	25.40 €	29.68 €	33.86 €	39.07 €	44.17 €	50.39 €	55.90 €
Cours individuels 1 heure par semaine	19.79 €	26.83 €	33.66 €	38.45 €	44.78 €	51.82 €	58.85 €	65.89 €	74.26 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1/2 heure de cours individuel	13.77 €	18.16 €	22.54 €	27.64 €	29.87 €	34.27 €	38.66 €	44.27 €	50.39 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 3/4 d'heure de cours individuel	17.44 €	22.85 €	28.15 €	32.84 €	37.33 €	42.64 €	48.04 €	48.25 €	53.65 €
Forfait 1 heure de cours collectif FM + 1 heure de cours individuel	21.22 €	27.44 €	33.76 €	39.37 €	44.68 €	50.08 €	57.43 €	57.83 €	64.26 €

4 - AUTRES TARIFS ANNUELS

Droit d'inscription pour tout musicien participant à un ensemble et ne prenant aucun cours	2024/2025	25.50 €
--	-----------	----------------

5 - REGLEMENT CONCERNANT LA FACTURATION AINSI QUE LE PAIEMENT

Le démarrage des cours est le 9 septembre, une facturation sera effectuée pour la période du 09 au 30 septembre.

Il est précisé que le calcul du quotient familial se réfère à l'avis d'imposition sur le revenu 2022, et aux justificatifs des allocations familiales 2023.

Les grilles de tarifs Lempdais seront appliquées aux agents de la commune et du Centre Communal d'Action Sociale et leurs enfants domiciliés hors de Lempdes. Les élèves envoyés par les écoles de musique de Pont du Château et Aulnat se verront appliquer la grille de tarifs second cycle dès lors que l'instrument n'est pas enseigné dans leurs écoles.

De même, les personnes et usagers qui, bien que non domiciliés sur la Commune, sont contribuables à Lempdes au regard de la taxe sur le foncier bâti, se verront appliquer le tarif des Lempdais second cycle.

Les élèves pratiquant deux instruments auront une facturation séparée pour le deuxième instrument (instrument seul).

IMPORTANT

TOUT ABANDON DE COURS NE PEUT SE FAIRE QU'EN FIN DE TRIMESTRE. Il doit obligatoirement être signalé au professeur concerné et précédé d'un courrier envoyé en Mairie.

TOUT TRIMESTRE COMMENCE EST DU EN TOTALITE. Ce paiement sera mensuel et les factures seront établies en fin de mois. La facturation des cours correspond à un « forfait » mensuel.

En cas de déménagement en cours d'année scolaire le tarif Lempdais continuera d'être appliqué jusqu'au mois de juin.

Seuls les cours non dispensés par les professeurs de l'Ecole et non récupérés seront décomptés.

En cas d'annulation de cours du fait de l'école de musique :

* Si annulation inférieure ou égale à une fois par trimestre, pas de déduction.

* Si annulation supérieure à une fois par trimestre, mise en place d'une déduction proratisée, avec une régularisation lors du dernier mois du trimestre. En cas d'une inscription au forfait, la solution la plus avantageuse pour l'utilisateur sera appliquée.

En cas d'absence de l'élève, **égale ou supérieure à 3 semaines, pour raison de santé**, les heures de cours non effectuées ne seront pas facturées (**uniquement sur présentation du certificat médical**).

L'Ecole de Musique fonctionne comme les établissements scolaires. Aucun cours ne sera, en principe, donné durant les périodes de vacances.

Location-Caution Instruments

	tarif 1 < 500 €	tarif 2 de 501 à 700 €	tarif 3 de 701 à 950 €	tarif 4 de 951 à 1200 €	tarif 5 de 1201 à 1500 €	tarif 6 de 1501 à 1800 €	tarif 7 de 1801 à 2100 €	tarif 8 de 2101 à 2400 €	tarif 9 > 2401 €
Lempdais	41.00 €	51.00 €	61.00 €	72.00 €	82.00 €	92.00 €	102.00 €	111.00 €	121.00 €
Extérieurs	66.00 €	82.00 €	98.00 €	114.00 €	130.00 €	147.00 €	163.00 €	177.00 €	192.00 €
Caution	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €	160 €

La caution sera encaissée puis remboursée à la restitution de l'instrument.

Le Maire,



Henri GISSELBRECHT

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LEMPDES 16, Place Charles de Gaulle 63370 LEMPDES

Tél : 04.73.61.78.95 ecoledemusique@mairie-lempdes.fr

HORAIRES D'OUVERTURE : Mardi et Mercredi 8h30–12h00 et 13h30–17h00 Vendredi 13h30–17h00